

Quant à lui, le Canada a vu dans les nouvelles économies plus concurrentielles et plus fortes de la région d'énormes possibilités d'investissements, de commerce et de coopération économique. En élargissant l'Accord de libre-échange conclu avec les États-Unis au Mexique, dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le Canada a signalé au reste du monde les possibilités de commerce et d'investissement dans cette région.

L'ALENA témoigne de la confiance que nos trois pays ont dans les avantages de la libéralisation du commerce. Nous sommes convaincus qu'il s'agit de la voie à suivre pour assurer un avenir plus prospère et plus sûr, non seulement pour l'Amérique du Nord, mais aussi pour l'hémisphère et peut-être au-delà.

Pour cette raison, le Canada a proposé que l'ALENA contienne une clause d'adhésion pour que d'autres pays puissent y adhérer et que nous puissions en arriver à susciter le libre-échange entre tous les pays des Amériques.

Sécurité coopérative

Le désir de contribuer à la paix et à la sécurité de l'hémisphère était la troisième grande raison pour laquelle le Canada a décidé d'adhérer à l'OEA. De plus, la Guerre froide n'étant plus qu'un souvenir, ces concepts commencent à revêtir une importance nouvelle, plus générale. En outre, ils sont intrinsèquement liés, et de plus en plus, à la croissance et au développement économiques, à la saine gestion des affaires publiques, à la guerre contre les drogues, à la protection de l'environnement et au contrôle des armes légères, entre autres.

De plus, à une époque où les menaces de nos voisins, voire de l'extérieur de l'hémisphère, sont presque inexistantes, le rôle des militaires dans nos pays doit changer. Nous devons trouver des façons de définir ce rôle dans le cadre de règles civiles.

Le Canada est convaincu que l'OEA a un rôle de plus en plus important à jouer dans la sécurité coopérative et nous nous sommes engagés à collaborer avec nos partenaires pour que celle-ci puisse s'acquitter de son mandat à cet égard. À l'assemblée générale de l'année dernière, un comité de la sécurité de l'hémisphère a été créé, à l'instigation du Canada et d'un certain nombre d'autres pays. Au cours de l'année écoulée, ce comité a connu un excellent départ.

Nous croyons que le comité doit maintenant intensifier ses travaux à partir de ses assises actuelles. Parmi les domaines que nous aimerions voir aborder au cours de l'année qui vient, mentionnons des mesures d'établissement de la confiance, des mécanismes de prévention et de gestion des conflits, l'appui au